

# INTER'FORM

Bulletin d'informations à destination des établissements et des acteurs de l'Enseignement Catholique du Territoire Méditerranée

N° 15B - MAI 2010

« **SPECIAL** »

**COLLEGES**

## **INTER - INTRA 2010-2011**

**Pour une formation au cœur de l'établissement**

Afin de réaliser ses orientations territoriales (axes prioritaires), FORMIRIS Méditerranée a pris le parti de promouvoir la modalité de formation « inter - intra » établissement(s). Pour rappel, cette modalité de formation consiste à mettre en œuvre des actions de formation à l'interne d'un ou de plusieurs établissements regroupés, en lien direct avec les chefs d'établissements et leur équipe. Cette modalité permet ainsi d'adapter l'intervention en fonction des projets et des contextes d'établissements et de répondre aux problématiques spécifiques posées en amont, lors de la conception de la formation.

L'action de formation en inter - intra peut répondre soit à une problématique spécifique émergee de

l'action pédagogique, éducative ou organisationnelle au sein de l'établissement et en lien avec son projet, soit à la mise en œuvre d'orientations, de suggestions au regard de l'évolution du cadre réglementaire ou de la réalisation des réformes. Dans ce second cas, il s'agit aussi de prendre en compte les éléments de contexte, les contraintes et les ressources inhérentes aux établissements demandeurs. FORMIRIS Méditerranée déploie ainsi trois axes à développer prioritairement en inter - intra :

**1. Relire, élaborer, écrire ou réécrire le projet d'établissement.** Depuis trois ans maintenant, cette orientation a permis aux établissements de s'interroger et de formaliser l'essentiel d'une « politique

pédagogique et éducative ». Ainsi formalisé, le projet d'établissement devient un cadre donnant sens à l'action et le contrat qui lie les enseignants dans et pour cette action.

**2. Approfondir un axe prioritaire du projet d'établissement.** Dans la suite logique de l'axe 1, il s'agit ici de développer une réflexion pour l'action à partir de l'un des axes du projet. On peut ainsi envisager, par exemple, la conception d'un dispositif particulier ou d'une modalité pédagogique ayant pour visée l'opérationnalisation de cet axe du projet.

**3. Mettre en œuvre les réformes.** Il s'agit de faciliter la mise en œuvre des injonctions

ministérielles, en les explicitant, certes, mais surtout en développant des propositions, des pistes d'opérationnalisation pour la pratique. Ainsi, seront reprises dans ce troisième axe :

- La réforme du lycée (dispositifs d'accompagnement / orientation - dispositifs d'aide à l'élève - enseignements - évolution du rôle des profs principaux - enseignements expérimentaux...)
- L'école inclusive (scolarisation du handicap - différenciation pédagogique - PPRE - aide personnalisée...)
- Le Socle Commun de Connaissances et de Compétences (interdisciplinarité - évaluation par compétences - autonomie et initiative des élèves...).

Ce bulletin a été envoyé le 18 mai 2010 à tous les établissements catholiques d'enseignement du Languedoc Roussillon ainsi qu'aux instances diocésaines, à FORMIRIS Méditerranée et à l'Institut Saint Cassien de Marseille



## **Comment s'y prendre ?**

La mise en place d'une intra ou d'une intra - inter est décrite dans le FLASH INFOS n°79 de FORMIRIS MEDITERRANEE. Pour rappel, c'est un établissement qui en fait la demande en s'adressant à FORMIRIS Méditerranée (même pour une inter : un établissement est support pour un ensemble d'établissements). Le projet est étudié et formalisé sur un

« dossier ». Ce dossier est complété du devis de l'institut de formation pour l'intervention. Ce devis est étudié à partir de la demande. Cet échange permet d'envisager une intervention adaptée et répondant aux préoccupations énoncées. Le tout retourne à FORMIRIS Méditerranée pour validation par la CTPF. Dès cette validation enregistrée, un

dialogue institut / établissement(s) permet une organisation de l'intervention : lieu, date(s), préparation du travail. L'ensemble, une fois réalisé, fait l'objet d'une évaluation : d'une part, dès la fin de l'intervention, d'autre part, en un temps différé afin d'apprécier les effets de l'intervention, de constater des manques, d'envisager des suites...

# 1. Elaborer, (ré) écrire le projet d'établissement

Depuis plus de trois années, FORMIRIS Méditerranée met l'accent sur une formation ancrée dans les projets des établissements. Aussi, en première étape de ce travail, arrive l'élaboration du projet éducatif et du projet même de l'établissement. Que veut-on pour les élèves ? Pour la communauté éducative de l'établissement ? Quelles sont nos ressources ? Nos limites ? Quelle politique éducative et pédagogique voulons-nous dans notre collège ?

Ecrire le projet d'établissement, c'est répondre collectivement et contractuellement à ces questions. Après avoir dressé le « tableau de bord » de l'établissement, il s'agit de projeter des axes de travail dans des domaines divers de la vie scolaire pour atteindre des objectifs concrets et donc évaluables à terme.

L'ICFP vous propose un accompagnement et une méthodologie de cette démarche. Cette formation peut être conçue sur une ou deux journées perlées permettant un travail intermédiaire. Le financement est assuré en partie sur Crédit Territorial (forfait) et en partie sur Crédit d'établissement.

# 2. Approfondir un axe du projet d'établissement

Cette seconde proposition s'inscrit directement dans la ligne de la première décrite ci-dessus. En effet, le projet, une fois déterminé dans son architecture (domaines / axes prioritaires / objectifs à atteindre), il s'agit de creuser l'opérationnalité de l'un des axes définis. Ainsi, l'axe est envisagé sous l'entrée des références théoriques et réglementaires d'abord, puis sous celle de propositions d'actions (projets pédagogiques). Ces dernières, adaptées, dimensionnées à la taille et au contexte de l'établissement sont formalisées en « fiches actions » insérées dans le projet d'établissement. Ces fiches permettent un suivi et une régulation des actions. Elles contractualisent le travail de chaque enseignant dans la perspective du projet d'établissement.

Objets de travail possibles (liste non exhaustive) :

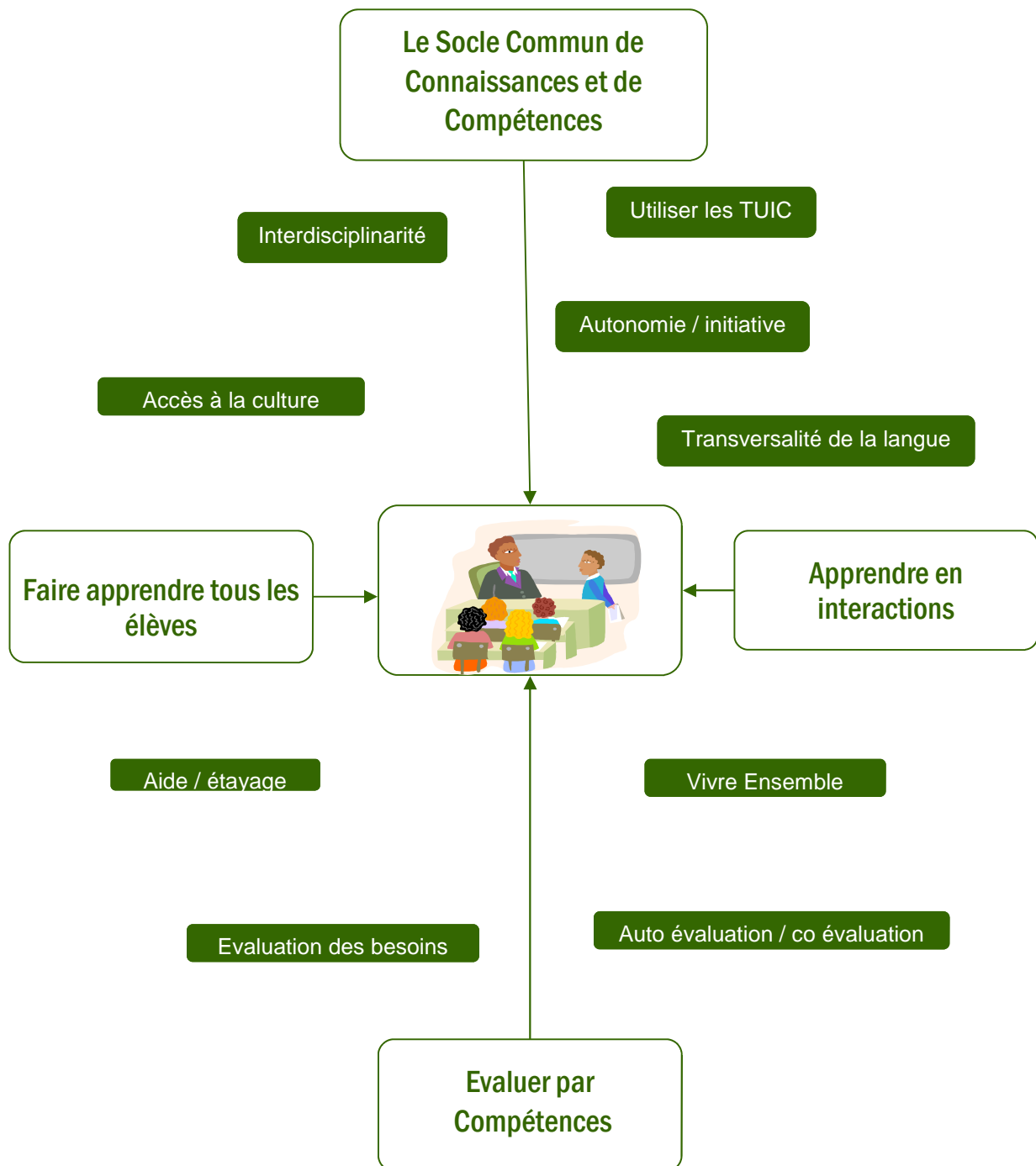
- Accueillir et accompagner la diversité des élèves (différenciation pédagogique / accueil du handicap et des élèves porteurs de troubles / évaluation et gestion des conseils de classe) ;
- Ouvrir les élèves à la culture (mise en place d'un passeport culturel sur la durée du collège fédérant toutes les actions culturelles en établissement ou en sorties scolaires) ;
- Vers l'autonomie des élèves : l'aide méthodologique dans les différents cycles et différentes disciplines ;
- Développer la communication orale dans les différents cycles et différentes disciplines du collège (axe fort du pilier 1 du SCCC : maîtriser la langue française)

L'ICFP vous propose un accompagnement et une méthodologie de cette démarche. Cette formation peut être conçue sur une ou deux journées perlées permettant un travail intermédiaire. Le financement est assuré en partie sur Crédit Territorial (forfait) et en partie sur Crédit d'établissement.

*Ces différentes propositions sont adaptables à la demande et aux réalités des établissements. Les descriptifs donnent des axes possibles de réflexion, de documentation et d'action en équipe(s) d'établissement(s). Vous pouvez joindre l'ICFP pour organiser l'intervention en fonction du projet, de la demande. Les intras sont réalisables sur une ou deux journées. Le financement est prévu sur Axe Prioritaire Territorial. Il peut être complété, au besoin, par le crédit d'établissement. Contactez FORMIRIS Méditerranée pour étudier et lancer votre projet, l'ICFP pour établir un devis de l'intervention en fonction du dispositif envisagé.*

*Rappel : un établissement ne peut-être support que d'une seule formation en intra - inter.*

**3. Des propositions empruntant quatre « entrées »  
déclinant les réformes en cours :**  
**- Le Socle Commun de Connaissances et de  
Compétences - L'évaluation par compétences - Faire  
apprendre tous les élèves - Apprendre en interactions**



Les propositions ci-dessous sont des bases pour la réalisation d'inter - intras sur un ou deux jours. Elles réunissent des équipes disciplinaires (voir chaque descriptif). Chaque proposition peut être revue et complétée en fonction de demandes précises. Leur financement est prévu sur Axe Prioritaire Territorial mais il pourra nécessiter un complément impactant le crédit d'établissement. Aussi, d'une part, avant la conception d'une inter-intra, faut-il contacter d'autres établissements (ou l'ICFP) pour voir si d'autres équipes disciplinaires pourraient être intéressées. D'autre part, un contact avec FORMIRIS Méditerranée est indispensable pour la rédaction du dossier de demande d'inter - intra (voir Flash Infos n°79).

## Piliers 1, 5 et 7 : Culture humaniste et enseignement du français

**Objectifs :** La formation aura pour visées de :

- Articuler les programmes et plans d'année des classes de français aux compétences du socle et notamment la maîtrise de la langue française (pilier 1), la culture humaniste (pilier 5) et l'autonomie et l'initiative (piliers 6 et 7) ;
- Concevoir les séquences de manière à y placer prioritairement les compétences du socle et à proposer des moyens d'aide aux élèves qui ne parviennent pas à réaliser ces compétences ;
- Mettre au point un système d'évaluation et de suivi pour coordonner le français aux autres disciplines et gérer le livret de compétences.

**Contenus :** Construction de séquences pédagogiques tenant compte des programmes de français, d'histoire géographie et d'arts plastiques - Construction d'évaluations par compétences - Mutualisation d'expériences.

## Pilier 2 : Maîtriser une langue étrangère : Projets créatifs et activités ludiques en classe de langues



**Objectifs :** Faire varier les activités de classe en introduisant une dimension ludique dans les activités - Apprendre par le jeu, une autre façon d'apprendre - Créer des projets innovants et les mettre en oeuvre dans la logique de la démarche actionnelle.

**Contenu :** Présentation de jeux pour développer certaines compétences - Création de jeux à partir d'une problématique - Construction de projets concrets à partir de BD, contes, extraits de films, pièces de théâtre...

## Pilier 2 : Maîtriser une langue étrangère : Groupes de compétences en classe de langues - De l'évaluation à la certification

**Objectifs :** S'adapter à la réforme des lycées et répondre aux prérogatives du Cadre Européen (CECRL). Concevoir et organiser un fonctionnement propre à l'établissement. Faire de l'évaluation un gouvernail pour s'adapter et organiser l'enseignement des langues.

**Contenus :** Analyse des composantes de l'établissement, des ressources (équipe enseignante) et des contraintes. Appréhender l'évaluation comme un mode de pilotage de l'organisation tel que prévu par le CECRL. Réfléchir et mettre en place un dispositif pour fonctionner en groupes de compétences. Rédiger un cahier des charges opérationnel.

## Pilier 2 : Valider le Socle Commun en L.V.E. (niveau A2)

### Objectifs :

Jour 1 : Comment intégrer les compétences du Socle Commun à son enseignement : Quelles activités? Quelles modalités d'évaluation ?

Jour 2 : S'entraîner à construire des séquences validant les compétences du niveau A2. Mise en perspective avec le pilier 7 du Socle : développer l'autonomie et l'initiative.

### Contenus et modalités de travail :

**Jour 1** : Alternance d'apports théoriques et d'activités pratiques - Se familiariser avec les compétences du niveau A2 en langues - Définir la notion de compétence et les incidences en matière d'activités pour les élèves - Choisir / concevoir des activités pour développer des compétences - Identifier les indicateurs pour l'évaluation des compétences dans les activités.

## Pilier 2 et Pilier 4 : Valider les compétences du B2i en langues étrangères

### Objectifs :

Motiver et impliquer les élèves dans leur apprentissage en développant autonomie et esprit d'initiative.

### Contenus et modalités de travail :

Découvrir les cinq domaines du B2i

Mettre en lien CECRL et compétences du B2i

Développer des activités mettant en oeuvre des compétences du Brevet Informatique et Internet ( s'informer, se documenter, communiquer, échanger,..)

Elaborer une charte d'usage en langue étrangère (acquérir une attitude responsable)

## Pilier 2 et Pilier 4 : Développer une maîtrise de l'environnement numérique en L.V.E.

### Objectifs :

Adopter une démarche d'enseignement innovante en utilisant les nouvelles technologies d'information et de communication ( blogs, podcasts, journaux en ligne,..)

### Contenus et modalités de travail :

Concevoir l'apprentissage hors de la classe de langues

Découvrir des ressources authentiques ( interviews, articles, sondages,..)

Fabriquer des activités liées à l'environnement numérique ( exercices en ligne, télécharger un podcast, ..)

Favoriser l'individualisation de l'apprentissage en proposant des webquests

## Pilier 3 : Elaborer une tâche complexe dans les disciplines scientifiques

**Objectifs** : Les activités de questionnement s'appuyant sur des situations - problèmes doivent être largement pratiquées en collège. La démarche expérimentale d'investigation s'inscrit totalement dans cette pratique de la pédagogie active. Il s'agira donc, dans cette formation, de se donner des repères pour mettre en oeuvre des démarches adaptées aux objectifs des réformes dans le cadre de la rénovation des études scientifiques au collège (socle commun). Une attention particulière sera portée à l'évaluation des / par compétences.

### Contenus

Etude et exploitations de situations de tâches complexes exigeant la mobilisation de plusieurs ressources.

Description et mise en oeuvre d'un canevas possible d'investigation et étude de quelques exemples.

Pistes de réflexion et production d'écrits.

Interrogations sur la validation des compétences attendues et mises en pratiques..

## Pilier 3 : Travailler la démarche d'investigation en mathématiques

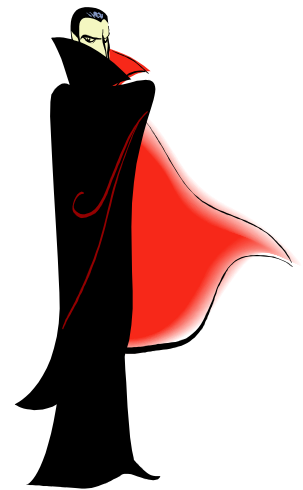
**Objectifs** : Contribuer au développement de la culture mathématique des élèves. Situer le développement de la culture mathématique dans le monde d'aujourd'hui. Mettre en œuvre un apprentissage concerté des mathématiques en s'appuyant notamment sur des situations- problèmes. Repérer les complémentarités disciplinaires dans les cours de physique- chimie, SVT et technologie en collège dans l'optique du socle commun de connaissances et de compétences. Construire des évaluations par compétence.

**Contenus** : Apports théoriques et pratiques. Travail en petits groupes de co-construction. Réalisation de situations didactiques et pédagogiques. Mise au point d'outils d'évaluation.

## Pilier 5 : Littérature, Arts et Cinéma : La figure du monstre

**Objectifs** : Cette formation propose de donner des clés pour exploiter des films en classe :

- Développer les démarches d'observation et d'interprétation en tenant compte du caractère polysémique de l'image.
- Donner accès à différentes dimensions de l'héritage culturel, en mettant en relation le verbal et le non verbal, contribuant ainsi à la contextualisation des œuvres étudiées.
- Développer sur des œuvres non littéraires des compétences identiques à celles de la lecture des textes, en travaillant à partir des perspectives indiquées pour l'ensemble du programme : rôle du contexte culturel, fonctions du genre choisi, originalité et modèles, valeur argumentative et effets sur les destinataires. Articuler littérature, histoire, géographie et arts visuels (pilier 5).
- Eveiller l'esprit critique à partir d'extraits de films (pilier 7).
- Renforcer les compétences de maîtrise de la langue en s'appuyant sur l'articulation littérature / cinéma (pilier 1).
- Explorer les objets d'évaluation possibles.



**Contenus** : La figure monstrueuse est omniprésente dans les œuvres que l'on peut proposer à nos élèves de collège et de lycée (notamment en classe de seconde) et elle permet, outre l'étude de différents points essentiels des programmes, d'éveiller nos élèves à la culture. Elle est également un moyen de proposer un parcours de lecture parmi tant d'autres, de façon à donner aux élèves des repères leur permettant d'appréhender les œuvres, de mieux les comprendre et donc de les aimer.

Cette figure est également très forte dans le cinéma et plus particulièrement dans la production destinée aux adolescents. Cette formation se propose de revenir sur des exemples majeurs du cinéma : Nosferatu (Dracula) de Friedrich Wilhelm Murnau, « Freaks » de Tod Browning, ou « La Féline » de Jacques Tourneur. Pour éclairer des œuvres plus connues de nos élèves ou plus facilement abordables en classe : « Edward aux mains d'argent » de Tim Burton ; « Elephant Man » de David Lynch ou d'autres films. Au cours de la formation, il s'agira de construire des séquences de cours directement exploitables en classe, prenant en compte ces apports et cette documentation.

## Pilier 5 : Enseigner l'histoire des Arts en Collège

**Objectifs** : Depuis la rentrée 2009 l'histoire des arts est au programme des cours du collège et du lycée. A partir de la rentrée 2010 en classe de 3ème elle fera l'objet d'une nouvelle épreuve au brevet.

Au lycée la réforme propose l'intégration de la culture artistique et de l'histoire des arts dans toutes les matières. comment imaginer une organisation de cours qui permette de mettre en place ces nouveaux programmes? Quels type de projets pédagogiques à imaginer pour créer un enseignement transversal des contenus d'histoire des arts?

**Contenus** : Maîtriser et analyser les programmes d'histoire des Arts - Concevoir des séquences pédagogiques qui tiennent compte des instructions officielles, du socle commun et de la réforme du lycée - Imaginer un continuum troisième/seconde - Mise en œuvre de projets pédagogiques en lien avec d'autres disciplines - Elaboration d'évaluations